

COMMUNE DE NORGES LA VILLE



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 Décembre 2020

Présents : D. MAILLER, F. CARD, N. BERLAND, S. POITOUT, A. SAUTIER, Y. SPINNLER, A. DUFOULON, S. LERONDEAU, L. CAPDEVIELLE-PÉRÉ, J. MANENTI,

Excusés et ayant donné procuration comme suit : C. HATEM à F. CARD, M. RIMBAULT à L. CAPDEVIELLE-PÉRÉ.

Absents excusés : A. ENGEL, H. LOUIS, A. BECKER.

AMENAGEMENT ROUTE DE LANGRES

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la route de Langres. Il ressort de l'estimation présentée que le coût de cette opération s'élèverait à 127 000 € HT.

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité,

- Approuve le projet d'aménagement et de mise en sécurité de la route de Langres pour un montant estimé à 127 000.00 € HT, soit 152 400.00 € TTC
- Sollicite l'aide du Conseil Départemental au titre
 - de l'appel à projet voirie (le maximum accordé étant de 30000,00€)
 - de la répartition du produit des amendes de police suivant plan de financement ci-dessous.
- Sollicite d'aide de l'Etat dans le cadre de la DETR
- Précise que les dépenses seront inscrites à la section investissement du budget de la commune.

Financements publics	Montant éligible	Pourcentage	Montant financement
Conseil Départemental appel à projet voirie	120 000.00 €	30 %	30 000.00 €
Conseil Départemental amendes de Police	7 000.00 €	25 %	1 750.00 €
ETAT : DETR	127 000.00 €	20 %	25 400.00 €
TOTAL DES AIDES			57 150.00 €
Autofinancement	127 000.00 €	55 %	69 850.00 €

REFECTION TOITURE ECOLE

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réfection de la toiture de l'école.

Il ressort de l'estimation présentée que le coût de cette opération s'élèverait à 48 914 € HT.

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité,

- Donne un avis positif au projet de réfection de la toiture de l'école pour un montant estimé à 48 914 € HT, soit 58 697€ TTC
- Sollicite l'aide du Conseil Départemental au titre
 - de appel à projet patrimoine communal
- Sollicite l'aide de l'Etat au titre
 - De la DETR

COMMUNE DE NORGES LA VILLE

- De la DSIL suivant plan de financement ci-dessous :
- Dit que la dépense sera prévue au budget 2021

Financements publics	Montant éligible	Pourcentage	Montant financement
Conseil Départemental	48 914.00 €	30 %	14 674.20 €
Etat /DETR	48 914.00 €	35 %	17 119.90 €
ETAT/DSIL	48 914.00€	5%	2 445.70€
Autofinancement	48 914.00 €	30 %	14 674.20 €